

Interpellation : Mühleberg, est-elle aussi propre et sans danger qu'on nous le dit ?

On lit que la centrale nucléaire de Mühleberg est un maillon vital de l'approvisionnement du canton de Vaud et que « son niveau de sécurité est exceptionnel »¹. On lit que Mühleberg pourra fonctionner en toute sécurité pendant 10 à 20 années supplémentaires mais on passe sous silence les fissures de l'enveloppe du cœur du réacteur et ~~de~~ leur progression.

On dit que l'exploitation d'une centrale nucléaire n'émet pas de CO2.

Mais on ne parle jamais des émanations de GES (gaz à effet de serre) de la filière nucléaire complète qui, elles, ne sont pas négligeables. L'extraction du minerai nécessite de grandes quantités d'énergie. Celle-ci est fournie par l'électricité de centrales à charbon, très polluantes. Aux Etats-Unis, la plupart des usines d'enrichissement utilisent de l'électricité provenant également de centrales à charbon. Le transport du minerai, le retraitement des déchets, leur enfouissement dans des lieux sécurisés sont toutes des opérations énergivores. Ainsi, plusieurs études montrent que le kWh atomique génère entre 30 et 60 grammes de CO2. Cette proportion est appelée à s'accroître. En effet, comme les gisements à forte teneur en minerais arrivent à épuisement, les exploitants se tournent vers du minerai à faible concentration, nécessitant des quantités d'énergie encore plus grandes pour l'extraire. Diverses études montrent que, dans ces conditions, il faut compter avec une proportion de GES entre 200 et 332 grammes de CO2 (ou équivalents) par kWh (en comparaison, Chavalon engendrera 341 gr de CO2 par kWh produit).

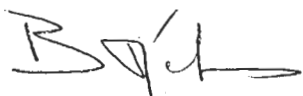
J'ai donc l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

- 1) Quel plan sécuritaire, le canton de Vaud a-t-il prévu en cas d'accident nucléaire dans la centrale de Mühleberg ?
- 2) Quelles sont les communes vaudoises touchées par ce plan ?
- 3) Le Conseil d'Etat en a-t-il chiffré le coût ?
- 4) Quelles sont les émanations de GES de la filière nucléaire complète de Mühleberg ?
- 5) Où en sont les réponses aux postulats Métraux et Amarelle sur la planification de l'éolien dans le canton de Vaud ?

Je remercie très respectueusement le Conseil d'Etat pour sa prochaine réponse.

Bottens, 16 novembre 2009

Béatrice Métraux (~~ne~~ souhaite ~~pas~~ développer)



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 17-11-09

Scanné le 18 NOV. 2009

09-INT-302

¹ <http://www.frenergie.ch/>